

Image not found or type unknown



Convention collective hotellerie / droit du travail

Par **niwils**, le **28/05/2009** à **13:00**

Bonjour,
Est il possible qu'une convention collective soit moins interessante que le code du travail ?
Je travail en hôtellerie et je n'ai droit qu'à 8 jours fériés par an alors que le droit du travail en prévoit 10.
Que doit il être appliqué dans mon entreprise ?
Cordialement.